

LES POLITIQUES PUBLIQUES, LEVIERS INDISPENSABLES DES APPROCHES ONE HEALTH

PUBLIC POLICIES, ESSENTIAL LEVERS FOR ONE HEALTH ACTIONS

par Jean-Luc ANGOT¹

Manuscrit initial reçu le 29 avril 2025, accepté le 30 avril 2025, révision éditoriale le 9 mai 2025

Communication présentée le 18 octobre 2024 lors des journées HUMANIMAL « Relations humain-animal : mêmes maladies, même environnement et même sensibilité ? ». Ces journées ont été soutenues par le DIMIHEALTH 2.0, région Île de France.

Mots-clés : One Health, politiques publiques, interdisciplinarité, enjeu global

Keywords: One Health, public policies, multi-disciplinarity, global challenge

L'objectif de cette présentation est d'illustrer comment le concept *One Health* commence à diffuser dans les différentes politiques publiques, qu'elles soient nationales, européennes ou internationales, puisqu'il doit être décliné à tous les niveaux, en commençant par l'échelle locale avant le niveau national, puis régional (européen) et international.

Dès que l'on s'intéresse au monde du vivant, on s'aperçoit que l'on a affaire à un monde complexe et il faut donc préconiser l'interdisciplinarité, la transversalité et la globalité. Le concept *One Health* est un concept ancestral, mais il n'a été verbalisé que récemment : il a en effet souvent été mis en œuvre sans le nommer. Il ne concerne pas uniquement les disciplines scientifiques comme la médecine humaine, la médecine vétérinaire, l'écologie, mais également les sciences humaines comme la géographie, la sociologie, etc. Pour que l'approche *One Health* soit efficace, il est nécessaire qu'il y ait une base scientifique, mais il est aussi indispensable qu'il y ait un portage politique et une prise de conscience par les décideurs publics de son importance.

¹ Chef du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire (ISPV), Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 251 rue de Vaugirard, Paris, France
Courriel : jean-luc.angot@agriculture.gouv.fr



La relation entre les sciences et les citoyens est également importante et peut poser problème dans certaines situations de défiance, ou de circulation de fausses informations sur les réseaux sociaux. Cela impose de mettre du lien entre sciences et citoyens. La « crise Covid » a mis en exergue le concept *One Health*. On a pu constater pendant cette crise que les compétences vétérinaires n'ont pas été suffisamment mobilisées. Alors que les laboratoires vétérinaires étaient en mesure de réaliser les analyses PCR très rapidement et à grande échelle grâce aux automates dont ils disposaient, ils n'ont malheureusement pas été autorisés dès le début de la crise à les effectuer. De plus, les vétérinaires n'ont pas été mobilisés en tant que professionnels de santé dans les centres d'urgence. Par ailleurs, il a fallu insister et attendre un an avant qu'un vétérinaire puisse intégrer le [conseil scientifique Covid-19](#). Il y a donc encore des améliorations à conduire pour que le concept *One Health* soit pleinement appliqué.

One Health concerne les zoonoses, mais également l'alimentation et les problématiques de souveraineté alimentaire, avec les aspects de sécurité alimentaire et d'autosuffisance. Au-delà des dangers microbiologiques, il faut également inclure dans ce concept les dangers physiques et chimiques, ainsi que les rapports entre santé et environnement. L'importance de l'aspect économique des liens entre les différentes santé (santé humaine, santé animale, santé des écosystèmes) ne doit pas être oubliée dans l'approche *One Health*. En effet, 20 % des pertes de production animale mondiale sont liées aux maladies animales (données de l'OMSA [Organisation mondiale de la santé animale]), et 40 % des pertes des cultures vivrières mondiales sont dues aux maladies végétales et aux ravageurs (données de la FAO [Food and Agriculture Organization]).

Il est établi que 60 % des maladies humaines ont pour origine les agents pathogènes animaux (zoonoses), et que 75 % des maladies humaines émergentes trouvent leur origine chez les animaux. Ces émergences sont en lien avec l'existence de marchés et commerces d'animaux vivants, de braconnage et d'élevage intensif des animaux. Il est intéressant de souligner qu'il y a une bascule de l'approche monofactorielle « un agent pathogène – une maladie » vers une approche intégrée de la santé, qui prend en considération le réseau d'interactions entre les agents pathogènes, leurs hôtes, et éventuellement les vecteurs, dans un contexte de mondialisation, de changements globaux et de changement climatique, mais également d'évolution des systèmes d'élevage, sans oublier le lien avec la biodiversité.

MISE EN ŒUVRE DU CONCEPT *ONE HEALTH* DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES FRANÇAISES

Au-delà des aspects scientifiques, il convient de considérer la gouvernance de ce concept. Au plan national, une coordination interministérielle « Une seule santé » a été mise en place sous forme d'une *task force* regroupant de façon informelle les membres des cabinets des ministères concernés, comme la transition écologique, la santé, l'agriculture, la défense, l'intérieur, et l'enseignement supérieur. Un Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (Covars) a également été mis en place avec une volonté transdisciplinaire, associant, entre autres, des médecins, des vétérinaires et des écologues, afin de collaborer sur les risques biologiques, physiques et chimiques. De plus, au sein du programme national santé environnement n°4 (PNSE4), qui est un plan quinquennal, il a été décidé d'instaurer un groupe « Une seule santé ». Enfin, une collaboration entre différentes plateformes de surveillance a été mise en place afin de permettre des interconnexions et des échanges de données. Ces [plateformes](#) couvrent les domaines suivants : épidémiosurveillance en santé animale (plateforme ESA), épidémiosurveillance en santé végétale (plateforme ESV), et surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire (plateforme SCA).

La formation est un enjeu important, et l'émergence de tronc communs entre enseignements médical, vétérinaire, agronomique, ou encore écologique, est une illustration concrète de ce concept. Des diplômes *One Health* ont été mis en place. Un [Institut One Health](#) a récemment vu le jour, en lien avec VetAgroSup, l'École Nationale des Services Vétérinaires, AgroParisTech et l'École des Hautes Études en Santé Publique. Les personnes formées sont des décideurs publics et des décideurs du secteur privé, avec pour objectif de les sensibiliser aux enjeux de *One Health*.

Le domaine de la recherche est également pris en compte dans les politiques publiques nationales, avec la nécessité de favoriser les partenariats public – privé. La communication « tout public » est elle aussi importante, afin d'expliquer ce concept en intégrant des sociologues et des communicants et en impliquant la société civile.

LE GROUPE DE SUIVI « UNE SEULE SANTÉ » (USS) DU PNSE4

Le groupe de suivi « Une seule santé » (USS) du PNSE4 est constitué de 95 membres, représentant les structures engagées dans les quatre versants de la santé : santé humaine, santé animale, santé des écosystèmes et santé des végétaux. Ces structures regroupent les collectivités territoriales, les organismes de recherche et d'expertise, les collectifs/associations/ONG de défense de l'environnement, les acteurs économiques, les membres de groupes et de syndicats professionnels, des experts indépendants et des représentants des administrations (ministère de la Santé, ministère de la Transition écologique, ministère de l'Agriculture, ministère de la Recherche). Ce groupe est dirigé par deux coprésidents : Sandrine Le Feur, qui est également la présidente de la



Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale, et Jean-Luc Angot. Le secrétariat est assuré par la Direction générale de l'alimentation du ministère chargé de l'Agriculture. Les objectifs du groupe USS sont les suivants :

- mieux définir le concept « Une seule santé »,
- assurer le suivi de quatre actions du PNSE4,
- prendre en compte le concept « Une seule santé » dans l'ensemble du PNSE4, en lien avec les autres groupes de ce programme, comme le groupe recherche, le groupe formation et le groupe échange de données, et assurer le lien entre ces groupes,
- constituer un lieu de dialogue sur les évolutions du contexte national, européen et international.

Les quatre actions du PNSE4 suivies spécifiquement par le groupe USS sont les suivantes :

- **Action 4.** Informer les propriétaires d'animaux sur les produits biocides, notamment leur utilisation, leur stockage, leur manipulation et leur élimination, et sur les alternatives possibles. Ce travail se fait en lien avec la profession vétérinaire, l'ordre des vétérinaires, le programme « **QUALITEVET** » pour sensibiliser les propriétaires d'animaux, mais aussi les vétérinaires, à l'utilisation des biocides et à la problématique de résistances qui peuvent survenir.
- **Action 5.2.** Développer et mieux faire connaître l'offre de formation « Une seule santé ».
- **Action 11.** Prévenir les impacts sanitaires des espèces nuisibles (animales ou végétales), incluant les vecteurs comme les moustiques.
- **Action 20.** Surveiller la santé de la faune sauvage terrestre qui représente un réservoir d'agents pathogènes pour la faune domestique et l'humain.

Deux thématiques en lien avec l'approche « Une seule santé » ont été spécifiquement développées au sein de deux sous-groupes. L'un d'eux a répertorié, synthétisé et hiérarchisé les recommandations à partir des différents travaux réalisés et destinés aux décideurs publics, afin que ces derniers puissent mettre en place des politiques publiques. L'autre sous-groupe a pour mission de définir des indicateurs « Une seule santé », avec tout d'abord l'élaboration d'une méthodologie pour définir ces indicateurs. Les actions du PNSE4 sont déclinées dans les régions françaises selon des spécificités qui sont fonction des dangers présents localement, mais aussi des attentes de la société civile locale.

MISE EN ŒUVRE DU CONCEPT *ONE HEALTH* DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES EUROPÉENNES

Au niveau européen, il existe des orientations des politiques publiques déclinées par des réglementations. On compte parmi celles-ci le Pacte vert (*Green deal*), avec la stratégie « *Farm to fork* » (« de la fourche à la fourchette »), le paquet hygiène pour la sécurité des aliments, la loi de santé animale, la loi de santé végétale, le règlement sur les médicaments vétérinaires, la réglementation relative aux produits phytosanitaires, la stratégie européenne pour la biodiversité, etc.

Ces politiques ont été accompagnées par une évolution de l'organigramme de la **DG Santé** avec une direction spécifique *One Health*. Elles intègrent également la surveillance de la faune sauvage, qui est introduite dans la loi de santé animale, la préparation des crises avec des plans d'intervention en cas de maladies, et le financement de programmes de recherche. Enfin, l'évolution de la réglementation européenne est liée aux négociations internationales relatives aux accords de libre-échange. En effet, les normes européennes de production dans le domaine agricole ne sont pas prises en compte dans ces accords. Cela induit des risques sanitaires et des distorsions de concurrence entre les produits européens et les produits importés dans l'Union européenne, non soumis aux mêmes obligations. On peut citer par exemple l'utilisation de facteurs de croissance antibiotiques, les règles de bien-être animal, ou encore l'utilisation de protéines animales dans l'alimentation animale. Il y a donc à la fois des enjeux de santé publique et des enjeux économiques. Il est indispensable d'établir une réciprocité des normes avec des mesures-miroirs.

MISE EN ŒUVRE DU CONCEPT *ONE HEALTH* DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES AU NIVEAU INTERNATIONAL

Au niveau international, il existe un certain nombre d'exemples d'initiatives, parmi lesquelles on retrouve le programme PREZODE (*Preventing Zoonotic Diseases Emergence*). Initié par trois instituts de recherche français (Inrae, CIRAD, IRD), il s'est étendu au plan international, avec aujourd'hui plus de 200 instituts de recherche à travers le monde, et il est soutenu par 26 gouvernements. Par ailleurs, dans le cadre de l'alliance quadripartite OMSA – OMS (Organisation mondiale de la santé) – FAO – PNUE (Programme des nations unies pour l'environnement), un groupe d'experts internationaux a été constitué : **OHHLEP** (*One Health high-level expert panel*). Sa première mission a été de définir le concept *One Health*. Parmi les autres initiatives, une cartographie des pays à risques a été réalisée en intégrant des points de vigilance sur certaines espèces animales, telles que les chauves-souris, les primates, les rongeurs, les reptiles, etc.



Par ailleurs, l'application des normes internationales émises par l'OMSA, la FAO ou l'OMS est une nécessité. Elles couvrent les domaines de la santé animale, de l'alimentation (*Codex alimentarius*) et de la santé humaine (*Règlement Sanitaire International*). L'intégration du concept *One Health* dans le « Traité des pandémies » n'a en revanche malheureusement pas été possible. Enfin, le cadre juridique de l'Organisation Mondiale du Commerce doit être révisé afin de redonner toute sa place au multilatéralisme et à la régulation des échanges.

Au final, une définition internationale du concept *One Health* a été adoptée le 1^{er} décembre 2021 par l'OMS, l'OMSA, la FAO et le PNUE. Cette définition est relativement large pour être la plus consensuelle possible. Elle couvre tous les aspects de la santé : santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement, incluant les écosystèmes. Elle intègre non seulement la nécessité d'avoir une approche qui mobilise tous les secteurs, mais aussi la notion de bien-être, qu'il soit humain ou animal. Cette définition prend en compte également les besoins d'accès à l'eau, à l'énergie et à l'air, mais aussi à des aliments sains et nutritifs, tout en intégrant le changement climatique et la notion de développement durable. Le schéma associé à cette définition fait également ressortir la nécessité d'intégrer la société civile dans ce concept, avec une stratégie et des moyens de communication qui permettent d'en accompagner la mise en œuvre.

L'APPROCHE *ONE HEALTH* NE PEUT ÊTRE CORRECTEMENT MISE EN ŒUVRE QUE SI ELLE EST PORTÉE PAR DES RÉGLEMENTATIONS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES, À TOUS LES NIVEAUX ET DE MANIÈRE TRANSVERSALE.

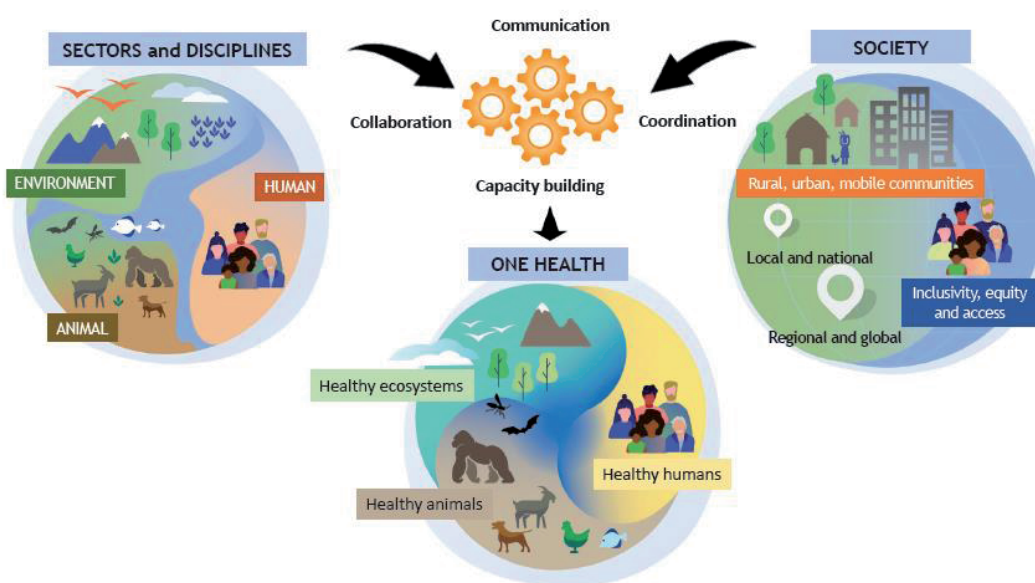


Figure 1. Définition du concept « One Health » adoptée par l'alliance quadripartite OMS-OMSA-FAO-PNUE (1^{er} décembre 2021). One Health/Une seule santé est une approche intégrée et fédératrice qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Elle reconnaît que les santés des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement au sens large (y compris les écosystèmes) sont étroitement liées et interdépendantes. L'approche mobilise de multiples secteurs, disciplines et communautés à différents niveaux de la société, pour travailler ensemble à améliorer le bien-être et à lutter contre les menaces pour la santé et les écosystèmes, tout en répondant au besoin collectif d'eau, d'énergie et d'air propres, d'aliments sains et nutritifs, en prenant des mesures contre le changement climatique et en contribuant au développement durable.

RÉFÉRENCES

- <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/plan-national-sante-environnement-pnse>
- <https://www.who.int/groups/one-health-high-level-expert-panel>
- <https://institut-one-health.fr/>